

DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'univers du cinéma et de la télévision séduit beaucoup. Mais, derrière et autour des caméras, il faut la contribution de nombreux spécialistes avant d'entendre le fameux « Action ! » et le non moins fameux « Coupez ! ». De la secrétaire de production à l'assistant-réalisateur, en passant par le régisseur de plateau ou d'extérieur et l'assistant ou coordonnateur de production, de nombreux rôles sont à remplir sur un plateau de tournage.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Diplôme : Attestation d'Études Collégiales (AEC)

Nombre d'unités : 23 2/3

Durée : 4 sessions 795 heures de cours (240 heures de type « théorie », 555 heures de type « pratique ») 11 cours

LES DIPLÔMÉS POURRONT TRAVAILLER

Dans le milieu du cinéma ou de la télévision

Au sein de toute organisation, institution ou entreprise à caractère culturel (réseau de télédiffusion, maison de production, production cinématographique, etc.)

LES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES PAR LA FORMATION

Ce programme vise à développer les compétences suivantes :

- Analyser la fonction de travail
- Situer des œuvres cinématographiques et télévisuelles dans leur contexte
- Produire des documents de planification à l'aide d'outils informatiques
- Planifier la production d'un film en tant que gestionnaire de plateaux
- Planifier une production télévisuelle
- Gérer un plateau de tournage
- Gérer un plateau de télévision

LES FONCTIONS DE TRAVAIL

Ce programme vise les professions suivantes :

- Secrétaire de production
- Assistant au coordonnateur de production
- Régisseur ou assistant-régisseur de plateau
- Assistant de production
- Régisseur ou assistant-régisseur d'extérieur
- Coordonnateur au transport
- Premier assistant-réalisateur
- Deuxième assistant-réalisateur
- Troisième assistant-réalisateur

CONDITIONS D'ADMISSION

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le collège, et satisfaire à l'une des conditions suivantes:

- Avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire; ou
- Être visé par une entente entre le Collège et un employeur ou par un programme gouvernemental; ou
- Avoir complété au moins une année d'études post secondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

Autres conditions:

- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française;
- Respecter les règles et procédures en vigueur au Collège pour l'admission;
- Acquitter les frais exigibles pour l'admission et l'inscription dans le programme;
- Avoir le droit d'étudier au Canada.

DESCRIPTIF DES COURS

PREMIÈRE SESSION

L'objectif de la première session :

Comprendre l'organisation d'un plateau de tournage en cinéma et en télévision; connaître les termes techniques dans l'utilisation des équipements de tournage et acquérir des notions essentielles sur les caractéristiques et les tendances cinématographiques et télévisuelles; apprendre à utiliser des logiciels spécialisés dans la planification et l'organisation de plateaux de tournage.

589-BC3-BU Introduction à la production cinématographique et télévisuelle [45 h]

Comprendre le milieu de travail du cinéma et de la télévision. Analyser les conditions d'exercice de la profession dans le cinéma et la télévision.

Examiner les tâches et les opérations rattachées aux différentes fonctions de travail ainsi que les habiletés et les comportements reliés à chacune d'elle.

589-BC4-BU Initiation aux outils informatiques de gestion de plateaux [45 h]

Gérer un poste de travail informatique.

Produire un dépouillement de scénario à l'aide d'un logiciel.

Préparer un document de planification d'un tournage à l'aide d'un logiciel.

589-BC5-BU Faits marquants de l'histoire du cinéma et de la télévision [60 h]

Reconnaître les principales tendances dans l'évolution du cinéma et de la télévision

Identifier les caractéristiques des différents genres cinématographiques et télévisuels.

Caractériser l'évolution du cinéma et de la télévision au cours des dernières années.

589-BC6-BU Initiation au langage et techniques du cinéma et de la télévision [45 h]

Identifier les différents équipements utilisés sur un plateau de cinéma ou de télévision.

Manipuler des équipements de base.

589-BC7-BU Pré-production cinématographique 1 [60 h]

589-BC8-BU Pré-production cinématographique 2 [45 h]

Interpréter le dépouillement d'un scénario.

Définir les besoins en fonction d'un scénario.

Élaborer un plan de travail pour produire le tournage.

Déterminer les démarches administratives nécessaires à la production.

589-BD2-BU Planification et production d'un film 1 [60 h]

589-BD3-BU Planification et production d'un film 2 [150 h]

Participer à la production d'un court métrage et mettre en pratique les compétences développées dans les cours précédents

Assurer la pré-production du court métrage.

Assurer la préparation des lieux de tournage.

Assurer le transport du matériel et des personnes.

Coordonner le travail des comédiens et des techniciens.

Gérer le plateau de tournage.

589-BD4-BU Postproduction d'un film [45 h]

Clore le tournage d'un film.

Superviser le montage du film.

QUATRIÈME SESSION

L'objectif de la quatrième session :

Apprendre à produire quatre émissions de télévision différentes (un documentaire, un journal d'information, une captation et un talk-show).

589-BC9-BU Pré-production télévisuelle [45 h]

Définir les besoins en fonction de l'émission de télévision.

Élaborer un plan de travail.

Déterminer les démarches administratives nécessaires à la production.

589-BD1-BU Planification et production de projets télévisés [180 h]

Assurer la préparation des lieux de tournage.

Planifier la gestion des ressources humaines et matérielles.

Participer à la production de diverses émissions de télévision.

Clore les projets.

DEUXIÈME ET TROISIÈME SESSIONS

L'objectif de la deuxième session :

Approfondir la connaissance et la maîtrise de tous les éléments de chacune des étapes de la production d'un film.

L'objectif de la troisième session :

Poursuivre et finaliser l'apprentissage par la production d'un court métrage en respectant un scénario.

